

Chronique féministe # 55 :
Féministe tant qu'il le faudra!

Par : Annie Michaud, Centre-Femmes du Grand-Portage

Il arrive parfois que l'on me demande : c'est quoi être féministe? Ou encore, ça sert à quoi le féminisme en 2018? Et bien, le thème de la Journée internationale des femmes du 8 mars cette année, « Féministe tant qu'il le faudra! » évoque bien que le féminisme en 2018, n'est pas dépassé et qu'il est encore d'actualité.

Que ce soit par méconnaissance ou par croyance de l'idée fautive selon laquelle l'égalité est atteinte, le mouvement féministe doit encore travailler à faire reconnaître certaines inégalités entre les hommes et les femmes. C'est le cas notamment sur le marché du travail où nous revendiquons un salaire égal pour un travail égal. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) publiait en avril dernier une note recensant les écarts salariaux entre hommes et femmes selon l'expérience, le domaine d'étude ou le temps de travail. Le constat : *l'égalité n'est pas atteinte et la possibilité de suivre une trajectoire similaire sur le marché du travail par les hommes et les femmes est différenciée*. Il en va de même pour les responsabilités familiales qui incombent plus souvent qu'autrement aux femmes. La place des femmes dans les lieux de décisions et de pouvoir, dans les professions non-traditionnelles où elles vivent de la discrimination, etc. Citons à titre d'exemple que l'Assemblée nationale est actuellement composée de 36 femmes des 124 membres, soit 29% (Source : Portrait des Québécoises en 8 temps du Conseil du statut de la femme).

Oui, plusieurs avancées féministes permettent aux femmes québécoises de vivre au sein d'une société plus juste et égalitaire. Le droit à l'éducation, le droit de vote, d'ouvrir un compte de banque à son nom, de signer un bail ou recevoir son propre chèque de paie, etc... sont autant de droits et de gestes nous paraissant aujourd'hui anodins, mais pour lesquels nos mères et nos grands-mères qui ont formé le mouvement féministe au cours du XXe siècle, ont dû persévérer afin de les rendre accessibles aux femmes. Le droit de vote des femmes aux élections provinciales a été refusé 14 années avant que son obtention soit accordée en 1940 (Source : www.histoiredesfemmes.quebec). N'est-ce pas un bon exemple de ténacité pour nous, militantes d'aujourd'hui? Nous avons tendance à oublier toutes les batailles menées par nos prédécesseuses et nous prenons maintenant tout cela pour acquis. Certains droits demeurent fragiles. Nous n'avons qu'à penser au droit à l'avortement qui est remis en question selon le gouvernement au pouvoir.

Toutefois, même si de telles avancées ont permis une certaine autonomie aux femmes d'aujourd'hui, d'autres restent à obtenir pour atteindre une réelle égalité de fait. Notamment, l'application réelle et complète de la loi sur l'équité salariale, mettre fin à la violence envers les femmes que ce soit en matière de harcèlement, d'agressions sexuelles ou de violence conjugale dont les femmes représentent encore 80% des victimes au Québec. C'est pourquoi le féminisme vivra tant qu'il le faudra! Et, que je

serai : « Féministe tant qu'il le faudra! », car comme le disait Simone de Beauvoir : « se vouloir libre, c'est aussi vouloir les autres libres. »